



MANDAT DU CLUB

Attention : *Seul le Président ou un licencié du club peuvent représenter ce dernier lors d'une assemblée générale.*

Je soussigné(e), M. / Mme¹

Président(e) du club (+ n°affiliation) :

Licence FFKDA n° :

Donne mandat au membre de notre club :

Membre du club² : Nom : Prénom.....

Licence FFKDA n° :

Pour me représenter à l'**Assemblée générale élective du Comité départemental de Paris de karaté et D.A.** qui se déroulera le **jeudi 23 juillet 2020 à 14h00** à l'adresse qui sera communiquée sur la convocation.

Fait à :

Le :

Signature du donneur de pouvoir :

¹ Rayer la mention inutile

² **Rappel : Seul le président licencié d'une association affiliée à la FFKDA peut donner un mandat et uniquement à un licencié de son association.**